



COMMUNE DE  
MONTREUX

## InfoMuni

### Séance de Municipalité du vendredi 18 août 2017

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

#### **Montreux introduit les vélos en libre- service**

Montreux démarre l'exploitation de ses stations de vélos en libre-service. Cette nouvelle offre est intégrée au réseau *Riviera Roule*. Quatre stations communales sont dès aujourd'hui à la disposition des cyclistes aux emplacements suivants :

- Clarens : parking de la Maladaire
- Clarens : parking du Pierrier
- Montreux : office du tourisme
- Territet : débarcadère.

Quatre stations financées par des acteurs privés viendront étoffer cette offre prochainement, portant à 20 les stations disponibles sur la Riviera.

Plusieurs types d'abonnements sont proposés (à la course, à la journée ou à l'année). Par exemple, l'abonnement annuel coûte 60 francs par an et comprend la gratuité pour tous les trajets de moins de 30 minutes. Le site [www.velospot.ch](http://www.velospot.ch) propose des informations complémentaires et permet de souscrire un abonnement.

La Municipalité rappelle que les vélos sont tolérés sur les quais, à la condition que les cyclistes adoptent le rythme promenade et respectent les piétons.

*Plus d'informations auprès de M. Caleb Walther, Conseiller municipal, aux n<sup>os</sup> 021 962 79 31 ou 078 686 81 23. Courriel : [caleb.walther@montreux.ch](mailto:caleb.walther@montreux.ch)*